

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 31 Mars 2022

L'an 2022, le 31 mars à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 25 mars 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 25 mars 2022.

Mme Annick ALLAIN a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 41 Nombre de membres ayant

donné pouvoir : 11

Nombre de membres excusés : 3 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation : 25 mars 2022

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

F-6 AVR. 2022

et affichage le :

F-6 AVR. 2022 7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

Objet: Approbation du Budget Général et des Budgets Annexes – Exercice 2022

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par</u> : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Catherine CAILLY		
Mme Catherine CAILLY	Х				
M. Pascal DALIGAULT	х				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Manuel MACHADO		
Mme Valérie DESQUESNE	х				
M. Jean ELISABETH				Х	
Mme Najat LEMERAY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD		X : M. Arnaud BREARD			
PERIGNY		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
M. Jean-Christophe MEUNIER	Х				

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par</u> : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE					х
SAINT-DENIS-DE-MERE			-		-
M. Manuel MACHADO	х				
TERRES-DE-DRUANCE M. Jean TURMEL	Х				
	^				l.
BEAUMESNIL DODOLUST	1				
M. Gilles PORQUET	Х				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	х				
LLCONTL					
LANDELLES-ET-COUPIGNY			T		
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	Х				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-	v				
VALOGNES	Х				
M. Olivier JEANNEAU	Х				
Mme Colette JOUAULT	Х				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	Х				
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE		X : Mme Martine TREMPU			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	х				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU	(%)				
Mme Catherine GARNIER					х
			al .		-
Mme Annick ALLAIN	X		Ĭ		Ī
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN			X : Mme Sandrine SAMSON		
M. Francis HERMON	х				
Mme Marie-Line LEVALLOIS			X : Mme Annick ALLAIN		
M. Eric MARTIN				×	
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS					х

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	Х				
M. Frédéric BROGNIART			X : M. Jean-Paul ANGENEAU		
Mme Caroline CHANU	Х				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	х				
M. Gilles FAUCON	х				
Mme Brigitte MENNIER					х
Mme Sabrina SCOLA	х				
VIDE NORMANDIE					
WIRE NORMANDIE M. Marc ANDREU SABATER	х				
Mme Marie-Noëlle BALLE	^				v
M. Lucien BAZIN	V				X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON					
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ	X		V. Maria Maria Arras CORDIED		
M. Corentin GOETHALS			X : Mme Marie-Ange CORDIER		
Mme Catherine MADELAINE	X				
M. Gilles MALOISEL	X		N 44 6 60114611611		
M. Pascal MARTIN			X : M. Serge COUASNON		
M. Gérard MARY	X				
Mme Marie-Odile MOREL	X				
Mme Valérie OLLIVIER	X		V 44 44 ANDREI GARATTA		
M. Régis PICOT			X : M. Marc ANDREU SABATER		
Mme Jane PIGAULT					Х
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	39	2	11	3	6
Nombre de Membres en exe			61		
Nombre de conseillers prés Quorum	sents		41		
En raison de la période de crise sanita pandémie de la COVID-19, le quorun un tiers des membres en exercice (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-13 novembre 2020	n est fixé à présents du 1er avril		21		
V de l'article 10 de la Loi n°2021-14 novembre 2021) Nombre de votants	65 du 10				
(conseillers présents + pouv *En raison de la période de crise sanita pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la d'urgence sanitaire, un conseiller p porteur de deux pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-13 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-14 novembre 2021)	aire liée à la		52		

Mme Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Suivant les avis favorables de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » réunie le 16 mars 2022 et du Bureau communautaire réuni le 21 mars 2022, le Conseil Communautaire sera appelé à voter les Budgets pour l'exercice 2022.

a) Budget annexe "Les Neuvillières"

Le projet de budget annexe "Les Neuvillières" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses

676 412,31 €

Recettes

676 412,31 €

0,00 € Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses

1 060 409.20 €

Recettes

1 060 409,20 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le Budget Annexe "Les Neuvillières" 2022.

Vote ordinaire à main levée :

Pour:	52	Contre :	0	Abstentions:	0
-------	----	----------	---	--------------	---

b) Budget annexe "La Douitée"

Le projet de budget annexe "La Douitée" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses

576.32 €

Recettes

7 706,27 €

7 129.95 € Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses

14 748,32 €

Recettes

22 122,68 €

7 374,36 € Excédent de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "La Douitée" 2022.

c) Budget annexe "La Papillonnière II"

<u>Le projet de budget annexe "La Papillonnière II" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :</u>

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 4 010 665,49 € Recettes 4 010 665,49 €

0,00 € Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 4 209 519,58 € Recettes 4 209 519,58 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "La Papillonnière II" 2022.

		VC	TE		
		Vote ordinaire à	main levée :		
Pour :	52	Contre :	0	Abstentions:	0
☐ Adopté	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté	

d) Budget annexe "ZI LA PAPILLONNIERE"

Le projet de budget annexe "Zl La Papillonnière" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 29 530,00 € Recettes 48 317,42 €

18 787.42 € Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 0,00 € Recettes 0,00 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "ZI La Papillonnière" 2022.

VOTE

<u>Vote ordinaire à main levée</u> :							
Pour :	52	Contre :	0	Abstentions :	0		
☐ Adopté	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté			

e) Budget annexe "ZAM"

<u>Le projet de budget annexe "ZAM" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT)</u> s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 5 238 348,59 € Recettes 5 238 348,59 €

0,00 € Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 4 537 149,00 € Recettes 4 537 149,00 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "ZAM" 2022

VOTE

<u>Vote ordinaire à main levée</u> :								
Pour :	52	Contre :	0	Abstentions :	0			
Adopté	à la majorité		l'unanimité	☐ Non adopté				

f) Budget annexe "Vente de Terrains"

Le projet de budget annexe "Vente de Terrains" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 218 145,50 € Recettes 218 145,50 €

0,00 € Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 377 386,39 € Recettes 377 386,39 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "Vente de Terrains" 2022.

g) Budget annexe "Autres ZAE"

Le projet de budget annexe "Autres ZAE" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 261 175,06 € Recettes 261 175,06 €

0,00 € Equilibre de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 426 341,12 € Recettes 426 341,12 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "Autres ZAE" 2022.

		Ve	TE		
		Vote ordinaire à	main levée :		
Pour :	52	Contre :	0	Abstentions :	0
Adopté a	à la majorité	⊠ Adopté à	l'unanimité	☐ Non adopté	

h) Budget annexe "ATELIERS RELAIS"

Le projet de budget annexe "Ateliers Relais" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT) s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 242 149,54 €
Recettes 520 972,44 €

278 822,90 € Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 1 354 840,72 € Recettes 1 446 375,47 €

91 534,75 € Excédent de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire, d'approuver le Budget Annexe "Ateliers Relais" 2022.

VOTE

<u>Vote ordinaire à main levée</u> :							
Pour :	52	Contre :	0	Abstentions:	0		
Adopté :	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté			

i) Budget annexe "Production Eau" - SPIC - M 49

<u>Le projet de budget annexe "Production Eau" de l'exercice 2022 (assujetti à TVA - présenté HT)</u> s'établit comme suit :

Pour la section d'exploitation :

Dépenses 185 574,00 € Recettes 201 707,00 €

16 133,00 € Excédent de la section de d'exploitation

Pour la section d'investissement :

Dépenses 157 857,00 € Recettes 157 857,00 €

0,00 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en exploitation, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "Production Eau" 2022.

VOTE

<u>Vote ordinaire à main levée</u> :								
Pour:	52	Contre :	0	Abstentions :	0			
Adopté	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté				

j) Budget annexe de la "TEOM" (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Le projet de budget annexe de la "TEOM" de l'exercice 2022 s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 4 594 437,03 € Recettes 5 915 065,77 €

1 320 628,74 € Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 1 220 706,70 € Recettes 1 671 432,64 €

450 725,94 € Excédent de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "TEOM" 2022.

k) <u>Budget annexe de la "REOM" (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) -</u> SPIC M4

Le projet de budget annexe de la "REOM" de l'exercice 2022 s'établit comme suit :

Pour la section d'exploitation :

Dépenses 671 024,14 € Recettes 671 024,14 €

0,00 € Equilibre de la section d'exploitation

Pour la section d'investissement:

Dépenses 47 266,33 € Recettes 101 378,76 €

54 112,43 € Excédent de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en exploitation, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Annexe "REOM" 2022.

		VC	TE		
		Vote ordinaire à	main levée		
Pour:	52	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté a	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté	

I) Budget Principal

Le projet de budget principal de l'exercice 2022 s'établit comme suit

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses 15 230 340,72 € Recettes 22 102 325,81 €

6 871 985,09 € Excédent de la section de fonctionnement

Pour la section d'investissement :

Dépenses 4 102 949,41 € Recettes 4 165 235,19 €

62 285,78 € Equilibre de la section d'investissement

Le budget étant voté par nature et par chapitre en investissement comme en fonctionnement, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le Budget Principal 2022.

		VC	TE		
		Vote ordinaire à	main levée		
Pour:	51	Contre :	0	Abstentions:	1
☐ Adopté à	à la majorité		l'unanimité	■ Non adopté	

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

INTERCOM
de la Vire
au
Noireau
Noireau
Reçu le